

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE DU 27 Avril 2017**

**Convocation du 25 Avril 2017**

**Affichage du 25 Avril 2017**

<b>Nombre de Conseillers</b>	<b>En exercice :</b>	<b>11</b>
	<b>Présents :</b>	<b>9</b>
	<b>Votants :</b>	<b>9</b>

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Aubin-Sous-Erquery s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Brigitte BOULENGER, Maire et sur la convocation de Madame le Maire en date du vingt-cinq avril deux mil dix-sept.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mmes et Mrs BOULENGER Brigitte, TRAEN Xavier, CORLAY Arnaud, ROUSSEL Nicole, MAUPETIT Nathalie, VILLAIN Stéphane, FERREIRA Anne, LE NEILLON Nadège et VLAEMINCK René.

**ABSENT EXCUSES :** M. ROUSSEAU Philippe, M. ALCHAMOLAC Romain.

Monsieur Arnaud CORLAY a été élu secrétaire de séance.

#### **POINT 1**

Le compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **POINT 2 (délibération 2017-020)**

#### **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE COMMUNALE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE**

Madame le Maire présente le projet d'aménagement de la salle communale pour la restauration scolaire établi par Monsieur Philippe MILLE Architecte, rencontré avec l'ADTO.

Ce projet tient compte des différentes normes en vigueur : accessibilité handicapés, hygiène, sécurité, ...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le projet et autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y afférents.

#### **POINT 3 (délibération 2017-021)**

#### **CONVENTION INSEE**

Madame le Maire explique que la transmission dématérialisée des données de l'Etat Civil et des données Electorales permet un gain de temps et la suppression du « format papier ». La transmission des fichiers se faisant directement via le logiciel HOL et nécessite une convention avec l'INSEE.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec l'INSEE.

**POINT 4** (délibération 2017-022)  
**CONVENTION PECOTO**

Madame le Maire explique que la transmission dématérialisée des données du recensement militaire avec le Ministère de la défense permet une économie avec l'envoi d'un simple courriel, une fiabilité des données issues du recensement alimentent directement le fichier de l'administration du Service National, une rapidité par l'envoi des informations par internet des jeunes recensés et une simplification avec le logiciel de gestion de recensement en fin de chaque période.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention PECOTO avec le Ministère de la Défense.

**POINT 5** **QUESTIONS DIVERSES :**  
**Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que :**

- Réception de bon nombre de questionnaires ouvert aux habitants de St Aubin concernant le terrain de jeux de la commune.
- Eclairage public : simulation de l'éclairage toute la nuit. Devis reçu de la SICAE, le montant annuel pour l'éclairage semi-permanent s'élève à 3 011,92 € ; le coût total pour un éclairage permanent s'élève à 4 283,13 € ; soit 1 271,21 € de plus (+ 42,20 %). Après discussion, majoritairement le Conseil Municipal ne souhaite pas revenir sur l'éclairage en place.
- Concernant le terrain situé en face de la Mairie, la société AET propose 3 solutions d'aménagement possible. Aux vues de ces trois propositions, après discussion, la proposition n° 2 est retenue avec quelques modifications pour un chiffrage éventuel.
- APAVE : la vérification des jeux a été réalisée. Le rapport va nous être communiqué sous peu.
- Compte rendu de la réunion SEZEO, par Monsieur CORLAY. Il faut les contacter si nous avons un projet Basse tension et les avertir pour toute étude. Il faut les contacter pour le changement de compteur de la cantine scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

\* \* \* \* \*

*Conseil Municipal de Saint-Aubin-Sous-Erquery*  
*Séance du 27 Avril 2017.*

**Signatures des présents ou représentés pour les délibérations énumérées ci-dessous :**

- N° 1 : Approbation du compte rendu de la dernière séance.
- N° 2 : Délibération pour les travaux d'aménagement de la salle communale pour la restauration scolaire.
- N° 3 : Délibération pour la convention INSEE.
- N° 4 : Délibération pour la convention PECOTO.
- N° 5 : Information et questions diverses.

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Présent</b>	<b>Excusé</b>	<b>Pouvoir à</b>	<b>Emargement</b>
BOULENGER	Brigitte	<b>X</b>			
TRAEN	Xavier	<b>X</b>			
CORLAY	Arnaud	<b>X</b>			
ROUSSEL	Nicole	<b>X</b>			
MAUPETIT	Nathalie	<b>X</b>			
ROUSSEAU	Philippe		<b>X</b>		
VILLAIN	Stéphane	<b>X</b>			
ALCHAMOLAC	Romain		<b>X</b>		
FERREIRA	Anne	<b>X</b>			
LE NEILLON	Nadège	<b>X</b>			
VLAEMINCK	René	<b>X</b>			